

LETTRE DE SUIVI DE L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Mise à jour 7 septembre 2017 * N° 13

Cette lettre est rédigée par le service des politiques d'inclusion de la DDA-PI¹ en lien avec la commission des droits fondamentaux et participation sociale du Conseil d'Administration. Elle est désormais diffusée tous les mois.

Elle présente le suivi général de l'actualité politique (gouvernement, parlement, CNCPH, CNSA, ...) ainsi que les positions et les actions de l'APF relatives à cette actualité.

Vous pouvez suivre en permanence cette actualité sur le nouveau site de l'APF (rubrique « [actualités politiques](#) ») et sur www.faire-face.fr.

Prenez aussi connaissance des avis du CNCPH sur le site du gouvernement [\[cliquez ici\]](#)

Présentation de ce numéro « spécial rentrée ».

Ce numéro vous présente un premier bilan des 100 jours du quinquennat et de revenir sur différentes actualités de l'été.

Nous reprendrons la forme habituelle de cette lettre lors de notre prochain numéro

LES 100 JOURS DU NOUVEAU QUINQUENNAT

Le 14 mai dernier, Emmanuel Macron a été investi comme Président de la République.

A plus de 100 jours de sa prise de fonction, nous pouvons faire un premier bilan de son action et de ses engagements, ainsi que celle de son gouvernement.

Le Président de la République a déclaré **le handicap comme une priorité de son quinquennat et il a nommé Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, rattachées au 1^{er} ministre** (et non pas à la ministre des solidarités et de la santé), reconnaissant ainsi la transversalité des politiques du handicap – **ce qui répond à notre demande, régulièrement rappelée auprès des candidats à l'élection présidentielle.**

Le 7 juin, la nouvelle secrétaire d'état a fait une communication au conseil des ministres sur cette priorité [\[cliquez ici\]](#).

Le 19 juin, Sophie Cluzel est intervenue devant le CNCPH (*lire son discours, [\[cliquez ici\]](#)*).

Le 4 juillet, le 1^{er} ministre fait sa déclaration de politique générale devant le parlement (*lire son discours : [\[cliquez ici\]](#)*). Extrait :

« L'inclusion des personnes en situation de handicap constituera une des priorités du quinquennat. C'est à une mobilisation nationale que j'appelle sous l'impulsion du Président de la République et sous la conduite de la secrétaire d'Etat. Les personnes en situation de handicap et celles qui les accompagnent ont droit à la solidarité nationale. Elles ont besoin de bien plus encore, et elles peuvent nous apporter davantage. »

Il confirme l'engagement du Président de la République sur la revalorisation de l'AAH dès 2018 et souligne l'enjeu de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Le 21 août, l'Elysée a communiqué la Charte de transparence relative au statut du conjoint du Chef de l'Etat. Dans celle-ci, il est notamment indiqué : « *Madame Brigitte Macron sera également chargée de maintenir un lien continu d'écoute et de relations avec les acteurs de la société civile dans les domaines du handicap, de l'éducation, de la santé, de la culture, de la protection de l'enfance ou encore de l'égalité homme-femme.* »

Le 29 août, le ministre de l'éducation nationale a fait sa conférence de presse de rentrée scolaire. Il a confirmé les 8 000 postes supplémentaires d'accompagnants aux élèves en situation de handicap (dont certains sont la transformation de contrats aidés en postes plus pérennes).

¹ DDA-PI = Direction Développement Associatif et Politiques d'Inclusion

LETTRE DE SUIVI DE L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Mise à jour 7 septembre 2017 * N° 13

Voir aussi la fiche « Ecole inclusive : la scolarisation des élèves en situation de handicap » contenue dans le dossier de presse « L'école en confiance » [\[cliquez ici\]](#).

Le 1^{er} septembre, Sophie Cluzel répond à une interview sur la radio Vivre FM. Elle confirme une revalorisation de l'AAH en 2018 (montant non communiqué) et la tenue d'un comité interministériel du handicap dans la semaine du 18 septembre. Un CIH qui sera réuni à Matignon sous l'autorité du 1^{er} ministre.

Pour prendre connaissance de l'interview de Sophie Cluzel, retranscrit par écrit [\[cliquez ici\]](#).

Il est également annoncé un Conseil national du handicap au début de l'année 2018 (source Elysée).

Au-delà de ces communications ciblées sur le handicap, ce début de quinquennat a été marqué cet été par des décisions unilatérales du gouvernement qui ont fait vivement réagir, notamment, les associations et les collectivités locales. Décisions qui nous impactent particulièrement.

Baisse des allocations logements, annulation de dotations aux collectivités territoriales, diminution du nombre de contrats aidés : des décisions qui impactent directement les personnes en situation de handicap

Baisse des allocations logement :

Dans le courant du mois de juillet, le gouvernement a annoncé une baisse de l'ensemble des aides au logement de 5€ par mois à partir du 1^{er} octobre. C'est plus de six millions de bénéficiaires qui devraient voir leurs allocations diminuer, dont de nombreuses personnes en situation de handicap.

L'APF a réagi par communiqué de presse fin juillet : [\[cliquez ici\]](#).

Annulation de dotations aux collectivités locales

Un décret paru au Journal officiel du 20 juillet annule près de 300 millions d'euros de crédits de paiement pour les collectivités territoriales » en 2017. Cela a un impact direct, notamment, pour des travaux d'accessibilité programmé. Cela déstabilise également les budgets des collectivités territoriales déjà tendus.

L'APF a écrit au 1^{er} ministre pour faire part de l'impact de cette décision et de notre inquiétude : [\[cliquez ici\]](#).

Diminution du nombre de contrats aidés en 2017

Fin juillet, la ministre du travail remet en cause les contrats aidés à l'Assemblée Nationale. Sans attendre une consultation avec l'ensemble des acteurs concernés et envisager une réforme, de nombreuses associations, entreprises et collectivités locales ne peuvent déjà plus recruter de personnes en contrats aidés et cela, de manière rétroactive depuis le début juillet. Cela impacte particulièrement les personnes en situation de handicap (environ 50 000 personnes bénéficient de ce « tremplin » vers l'emploi), mais aussi nos entreprises adaptées, nos services et établissements, nos délégations.

Les réactions se multiplient.

L'APF a réagi par courrier, et aussi, en lien notamment avec le réseau Alerte (collectif de lutte contre l'exclusion et la pauvreté) : [\[cliquez ici\]](#).

Rencontres politiques : l'APF mobilisée tout l'été et à la rentrée

Dès leur prise de fonction, l'APF a adressé des courriers au Président de la République, au premier ministre et à plusieurs ministres du gouvernement.

La Présidence de la République nous a répondu, Alain Rochon et Prosper Teboul ont rencontré la **conseillère santé et solidarité de l'Elysée, Marie Fontanel.**

Plusieurs ministres nous ont également répondu, notre président et notre directeur général ont rencontré plusieurs ministres au début de ce mois de septembre (Buzyn, Cluzel, Denormandie).

LETTRE DE SUIVI DE L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Mise à jour 7 septembre 2017 * N° 13

Alain Rochon et Véronique Bustreel ont également rencontré le directeur adjoint du cabinet de la Ministre du travail au mois de juillet.

D'autres rendez-vous se programment actuellement dans le courant du mois de septembre, soit auprès de ministres, soit auprès de leur cabinet (Territoires, Transports, Education nationale, Culture, Budget). D'autres démarches sont en cours de préparation pour obtenir des rendez-vous avec d'autres ministères.

L'ensemble de ces premiers rendez-vous nous permettent de **connaître nos nouveaux interlocuteurs, leurs « feuilles de route », leur périmètre d'intervention et leur articulation entre les différents ministères.** C'est bien entendu l'occasion de rappeler nos attentes et priorités. Et aussi de réagir aux premières décisions du gouvernement et de leurs impacts sur les personnes en situation de handicap, en les alertant sur risques de rupture tant auprès d'une partie de la population qu'auprès de nos organisations associatives. **Nous avons souligné l'expertise militante et professionnelle de l'APF, notre capacité à innover et expérimenter, et ces entretiens vont se prolonger avec les cabinets et les administrations centrales.**

Par ailleurs, nous avons adressé au début de l'été un courrier à l'ensemble des parlementaires pour faire part de nos attentes en diffusant notre plateforme « 2017-2022 : Changeons de cap ». Voir la note au réseau « Nouveau quinquennat – nouvelles législatures : actions de l'APF » que nous vous avons communiqué [\[cliquez ici\]](#).

DERNIERE MINUTE

Le rapport IGAS sur l'évolution de la PCH vient enfin d'être rendu public. Il reprend de nombreuses contributions associatives dont celles de l'APF et propose bien (entre autres) d'élargir le périmètre de la PCH aux besoins des parents en situation de handicap (aides à la parentalité) et la suppression de la barrière d'âge de 75 ans pour l'octroi de la PCH. Mesures qui ont été reprises par le dernier CIH et dont on attend toujours l'application par le nouveau gouvernement. Pour prendre connaissance du rapport : [\[cliquez ici\]](#).

Carte mobilité inclusion : 86 MDPH sont en phase de production (délivrance et impression des CMI) : le nombre de MDPH qui sont prêtes évolue donc de jour en jour.

10 au 19 juillet 2017 : la pauvreté des personnes en situation de handicap examinée à l'ONU

Pascale Ribes et Véronique Bustreel ont participé au Forum politique de haut niveau sur le développement durable réuni à l'ONU, du 10 au 19 juillet, sur le thème de « **Eradication de la pauvreté et la promotion de la prospérité dans un monde en mutation** ». Un événement que vous pouvez revivre en suivant notre Journal de bord : [\[cliquez ici\]](#).

Pour préparer ce Forum, **nous avons travaillé ensemble pendant plusieurs mois en coordination avec l'Alliance Internationale pour le Handicap (IDA – International Disability Alliance).** Ces travaux éclairés des principes de la Convention Internationale relative aux droits des personnes en situation de handicap (CIDPH) ratifiée par la France en 2010 et de certains objectifs de développement durable inscrits à l'Agenda 2030 permettent de fixer **plusieurs recommandations pour une véritable prise en compte du handicap dans les politiques nationales.**

Cet engagement de l'APF au niveau international rejoint nos priorités nationales pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion des personnes en situation de handicap et de leur famille en France. L'enquête IFOP-APF réalisée en mars 2017 soulignait ainsi que pour 8 personnes en

LETTRE DE SUIVI DE L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Mise à jour 7 septembre 2017 * N° 13

situation de handicap sur 10, les ressources de leur foyer leur permettaient difficilement de vivre, 30% estimant même s'en sortir très difficilement.

Alors qu'une rénovation de notre modèle social est en cours, il est indispensable qu'enfin la situation inacceptable de millions de personnes frappées par la maladie ou le handicap et consécutivement réduites à vivre sous le seuil de pauvreté soit traitée.

Nous demandons que la France s'engage pour un objectif de "Zéro personne en situation de handicap sous le seuil de pauvreté" pour leur inclusion pleine et entière dans notre société. »

CALENDRIER PREVISIONNEL

Septembre		
4 septembre	Rentrée scolaire	
12 septembre	Stratégie nationale de santé	<i>Lancement de la concertation</i>
13 septembre	Projet de loi « Habitat, mobilité, logement »	<i>Présentation au conseil des ministres</i>
15 septembre	Journée internationale de la démocratie	
18 au 24 septembre	Fêtes des possibles	https://fete-des-possibles.org/
20 septembre	Comité interministériel du handicap	
27 septembre	Journée mondiale du tourisme	
27 septembre	Projet de loi de finances 2018	<i>Présentation au conseil des ministres</i>
28 septembre	Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2018	

Nous vous communiquerons le calendrier prévisionnel du dernier trimestre au prochain numéro.